

**Annexe K**

**Rapport d'inventaire de SNC Lavalin (2004)**





**SNC • LAVALIN**

---

# **Groupe Axor Experts-Conseils**

Rapport

---

## **Inventaire biologique et caractérisation de la rivière Sheldrake**



**SNC • LAVALIN**

---

# **Groupe Axor Experts-Conseils**

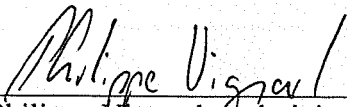
Rapport

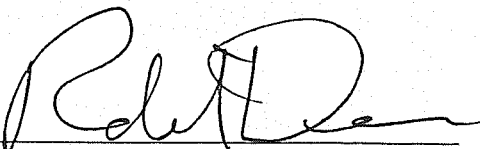
---

## **Inventaire biologique et caractérisation de la rivière Sheldrake**

**Préparé par :**

**Vérifié par :**

  
Philippe Vignoul, technicien

  
Robert Demers, biologiste

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1.0</b>	<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>2.0</b>	<b>DESCRIPTION GÉNÉRALE DE LA ZONE D'ÉTUDE.....</b>	<b>2</b>
<b>3.0</b>	<b>MÉTHODOLOGIES UTILISÉES.....</b>	<b>3</b>
<b>4.0</b>	<b>RÉSULTATS.....</b>	<b>5</b>
4.1	<b>LA RIVIÈRE D'ÉPINETTES .....</b>	<b>5</b>
4.2	<b>LE LAC BANANE.....</b>	<b>9</b>
4.3	<b>LE SECTEUR DES CHUTES DU SAULT .....</b>	<b>11</b>
4.4	<b>LE SECTEUR AVAL DES CHUTES JUSQU'À L'EMBOUCHURE DU SAINT-   LAURENT .....</b>	<b>15</b>
4.5	<b>LE SECTEUR AMONT DES CHUTES DU SAULT.....</b>	<b>15</b>
4.5.1	<b>Le site d'inventaire végétal #1 .....</b>	<b>16</b>
4.5.2	<b>Le site d'inventaire végétal #2 .....</b>	<b>19</b>
	<b>RÉFÉRENCES.....</b>	<b>21</b>

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.	Liste des végétaux inventoriés dans le secteur de la rivière d'Épinettes.....	7
Tableau 2.	Liste des végétaux inventoriés dans le secteur du lac Banane .....	10
Tableau 3.	Liste des végétaux inventoriés dans le secteur des chutes du Sault .....	13
Tableau 4.	Liste des végétaux inventoriés dans le secteur VI en amont de la Sheldrake.....	17
Tableau 5.	Liste des végétaux inventoriés dans le secteur V2 en amont de la Sheldrake.....	20
Tableau 6.	Description des segments homogènes de la rivière d'Épinettes (Annexe A)	
Tableau 7.	Description des segments homogènes de la rivière Sheldrake, en aval et en amont des chutes du Sault (Annexe A)	
Tableau 8.	Résultats des pêches sur la rivière d'Épinettes (Annexe B)	
Tableau 9.	Résultat des pêches sur la rivière Sheldrake (aval) (Annexe B)	
Tableau 10.	Résultat des pêches sur la rivière Sheldrake (amont) (Annexe B)	
Tableau 11.	Résultats des pêches au lac Banane (Annexe B)	
Tableau 12.	Résultats des pêches dans le secteur des chutes du Sault (Annexe B)	
Tableau 13.	Détails des pêches pour la rivière Sheldrake (Annexe B)	
Tableau 14.	Détails des pêches au lac Banane (Annexe B)	
Tableau 15.	Espèces fauniques recensées par milieux inventoriés (Annexe C)	

## LISTE DES FIGURES

Figure 1.	Localisation des segments homogènes de la rivière Sheldrake et d'Épinettes dans le secteur de la chute du Sault (Annexe E)	
Figure 2.	Inventaire ichtyologique dans le secteur de la chute du Sault de la rivière Sheldrake (Annexe E)	

## LISTE DES ANNEXES

### **Annexe A Segments des rivières**

- Tableau 6. Description des segments homogènes de la rivière d'Épinettes
- Tableau 7. Description des segments homogènes de la rivière Sheldrake, en aval et en amont des chutes du Sault

### **Annexe B Résultats et détails des pêches**

- Tableau 8. Résultats des pêches sur la rivière d'Épinettes
- Tableau 9. Résultat des pêches sur la rivière Sheldrake (aval)
- Tableau 10. Résultat des pêches sur la rivière Sheldrake (amont)
- Tableau 11. Résultats des pêches au lac Banane
- Tableau 12. Résultats des pêches dans le secteur des chutes du Sault
- Tableau 13. Détails des pêches pour la rivière Sheldrake
- Tableau 14. Détails des pêches au lac Banane

### **Annexe C Espèces fauniques**

- Tableau 15. Espèces fauniques recensées par milieux inventoriés

### **Annexe D Physico-chimie**

### **Annexe E Figures**

- Figure 1. Localisation des segments homogènes de la rivière Sheldrake et d'Épinettes dans le secteur de la chute du Sault
- Figure 2. Inventaire ichtyologique dans le secteur de la chute du Sault de la rivière Sheldrake

## 1.0 INTRODUCTION

Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un projet de développement hydroélectrique de la rivière Sheldrake dans le secteur de la Courbe du Sault. Le mandat confié à Procean Environnement inc. consiste en l'inventaire physique et biologique de la zone d'étude. Les limites de la zone d'étude correspondent au territoire qui pourrait éventuellement subir l'influence du projet (voir figure 1 en annexe E). La zone d'étude s'étend sur une distance d'environ 13 kilomètres. Cinq secteurs principaux ont fait l'objet d'inventaires spécifiques.

Ces secteurs sont:

- L'amont de la chute du Sault (5 010 m);
- Le secteur de la chute (1000 m);
- Le bassin en aval de la chute jusqu'à l'embouchure du Saint-Laurent (5 800 m);
- La section aval de la rivière d'Épinettes (452 m);
- Le lac Banane (500 m).

Ce rapport comprend donc la description des méthodes d'inventaires utilisées et les données concernant les communautés fauniques et floristiques du territoire. En plus, il contient la description physique de la rivière Sheldrake, de la rivière d'Épinettes et du lac Banane.



## 2.0 DESCRIPTION GÉNÉRALE DE LA ZONE D'ÉTUDE

Le bassin versant de la rivière Sheldrake est situé dans la sous-zone de végétation de la forêt boréale continue, plus précisément dans le domaine de la pessière à mousses. Dans la zone d'étude, la sapinière à épinette blanche domine le paysage. Des peuplements matures constituent la forêt à plusieurs endroits. Un tapis de mousse et des herbacées typiques des forêts boréales forment le sous-étage. Les rives de la rivière Sheldrake sont constituées d'une bande d'aulne rugueux. Cette bande, d'environ 10 mètres, sépare le cours d'eau proprement dit de la forêt. Les rives sont généralement assez abruptes. De nombreuses falaises rocheuses et des sections plus basses sont aussi observées. Tout au long de la rivière, on note de grandes plages sablonneuses et îlots où croissent des essences ligneuses et herbacées. Les berges de la rivière sont habituellement constituées d'argile et de sable. Quelques zones d'érosions sont aussi retrouvées ici et là le long de la rivière.

Le secteur à l'étude est peu perturbé par les activités anthropiques. On note quelques sentiers qui ont servi à des travaux d'arpentage, à la circulation de VTT et des vieux sentiers de trappe. Quelques caches pour la chasse de l'orignal sont érigées en bordure de la rivière. Le territoire semble presque exclusivement utilisé pour cette activité. De plus, on retrouve un sentier piétonnier qui longe la rive est de la rivière Sheldrake entre l'embouchure de la rivière d'Épinettes et le haut de la chute du Sault. Enfin, aucun secteur de coupe forestière n'a été observé sur l'ensemble de la zone d'étude.

### 3.0 MÉTHODOLOGIES UTILISÉES

Les inventaires de terrain se sont déroulés entre le 6 et le 15 août 2003. Au niveau de la faune terrestre, de l'avifaune et de l'herpétofaune, aucune étude systématique ne fut réalisée. Seules les observations faites dans le cadre de nos inventaires ont été notées. En plus des observations visuelles, nous avons noté tous les indices révélant leurs présences (chants, pistes, abris, etc.). Également, les territoires jugés importants pour cette faune furent identifiés.

Pour ce qui est de la végétation, nous avons effectué cinq relevés de manière à couvrir l'ensemble du territoire ainsi que les différents milieux qu'il contient. La méthode de la fouille active fut utilisée. Elle consiste à marcher un secteur donné et à répertorier tous les végétaux qu'on y observe. La majorité fut identifiée à l'espèce, sauf en ce qui concerne le groupe des cypéracées et des graminées. Mentionnons que la nomenclature a été vérifiée à l'aide de la troisième édition de la Flore Laurentienne (Marie-Victorin 1995). Également, une demande fut effectuée au CDPNQ (Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec) afin de savoir si des espèces végétales en périls étaient retrouvées dans la zone d'étude. Aucune occurrence ne fut rapportée.

Pour ce qui est de la faune ichthyenne, nous avons caractérisé l'habitat aquatique en fonction des espèces présentes à l'aide de paramètres bien précis. L'inventaire de diverses composantes physiques, chimiques et biologiques permet d'évaluer le potentiel faunique et halieutique et de cerner les contraintes que peut présenter l'habitat. Les possibilités de reproduction et la présence d'aires de repos ont également été vérifiées, ce qui permettra de déterminer la superficie d'habitat propice à chacune des espèces présentes. Les cours d'eau (rivière Shelldrake et d'Épinettes) furent donc divisés en segments de façon à faire ressortir les caractéristiques de chaque section.

Les données recueillies pour chacun des segments homogènes sont les suivantes :

- Longueur;
- Largeur moyenne;
- Substrat;
- Faciès d'écoulement;
- Profondeur moyenne;
- Couverture (ombrage) au-dessus du cours d'eau;
- Présence d'abris pour les poissons;
- Localisation des zones propices pour la reproduction;
- Localisation des fosses;
- Stabilité des berges et type de bande riveraine.

Plusieurs techniques d'inventaires ont été utilisées pour déterminer les espèces de poissons présentes dans la zone d'étude. À la demande de la Société de la faune et des parcs (FAPAQ), la période d'inventaires a été établie de façon à être en dehors de la saison de reproduction des espèces habitant potentiellement le territoire (saumon, ouananiche, omble de fontaine), ceci afin de limiter les impacts sur ces populations. Les inventaires ichtyologiques furent réalisés entre le 10 et le 15 août 2003. Les techniques suivantes ont été employées lors des travaux :

Rivière Sheldrake, secteur amont de la chute du Sault :

- Pêche au filet maillant (3 nuits-pêche);
- Pêche à l'aide d'un filet trappe appâté (2 nuits-pêche);
- Pêche à la palangre (3 nuits-pêche);
- Pêche à la bourrole (7 nuits-pêche).

Rivière Sheldrake, secteur de la chute du Sault :

- Pêche sportive à la ligne (220 min).

Rivière Sheldrake, secteur aval de la chute :

- Pêche sportive à la ligne (150 min).

Rivière d'Épinettes :

- Électropêche à deux stations (15 min chacune);
- Utilisation d'une seine de rivage (2 stations).

Lac Banane :

- Pêche au filet maillant (1 nuit-pêche).

La localisation de chacune des stations de pêche est présentée à la figure 2, en annexe E.

La méthodologie utilisée sur le terrain pour caractériser l'habitat consiste à segmenter la rivière selon le faciès d'écoulement de l'aval vers l'amont. Le faciès d'écoulement est déterminé principalement par la vitesse de l'eau, la profondeur et le substrat sur lequel elle coule. Les six faciès retenus lors de la segmentation sont le seuil, le rapide, la chute, la cascade, le bassin et le chenal. Le seuil correspond à une zone d'eau peu profonde avec un courant relativement rapide. Un rapide est généralement moins large et plus profond que le seuil et le courant y est plus fort. La chute représente une dénivellation subite et presque verticale tandis que pour la cascade, la différence importante de niveau se fait par palier un peu comme pour un escalier. Pour sa part, le bassin est une zone d'eau profonde et correspond souvent à un élargissement de la rivière. Enfin, le chenal est une zone de profondeur constante où le courant est modéré à lent.

Au total, les 11,81 kilomètres de la rivière Sheldrake étudiés ont été subdivisés en 25 segments homogènes, répartis en deux grands secteurs, soit 11 pour l'aval et 14 pour l'amont de la chute du Sault. Dans le cas de la rivière d'Épinettes, une longueur de 452 mètres a été caractérisée, soit la portion de la rivière accessible pour les poissons provenant de la rivière Sheldrake.

Cette portion est pour sa part divisée en 12 segments homogènes. La description de chacun des segments est présentée à l'annexe A (voir les tableaux 6 et 7).

Les pêches expérimentales ont permis de capturer un total de 216 poissons, représentant cinq espèces soit : l'Omble de fontaine (*Salvelinus fontinalis*), le Saumon atlantique (*Salmo salar*) dont une Ouananiche, l'Anguille d'Amérique (*Anguilla rostrata*), le Ménomini rond (*Prosopium cylindraceum*) et l'Épinoche à trois épines (*Gasterosteus aculeatus*). L'annexe B contient les détails et les résultats des pêches (voir les tableaux 8 à 14).

Ensuite, la qualité de l'eau a été mesurée à trois stations dans le secteur amont de la rivière Sheldrake. Aucune station n'a été effectuée à l'aval, car cette section est influencée par les marées et probablement l'eau salée. Les résultats des mesures et les instruments utilisés sont présentés à l'annexe D tandis que les stations sont montrées à la figure 2 de l'annexe E.

## 4.0 RÉSULTATS

### 4.1 LA RIVIÈRE D'ÉPINETTES

Date de l'inventaire: 7 août 2003

#### **Description:**

La rivière d'Épinettes est l'un des tributaires de la rivière Sheldrake et est le principal émissaire du lac Touzel et du lac de la Passe. Son embouchure est située à quelque 100 mètres au sud-est des chutes du Sault. Au total, 452 mètres furent inventoriés, et ce, pour tous les aspects de l'étude. L'inventaire débuta à l'embouchure près de la rivière Sheldrake pour se terminer un peu en amont des premières chutes infranchissables. Ce cours d'eau est caractérisé par une largeur moyenne de 12,2 m, une profondeur moyenne de 54,2 cm, une vitesse de courant variant en général de modérée à rapide et un lit composé en majorité de gravier, de cailloux et de roc où coule une eau relativement fraîche. La rivière possède quelques bonnes fosses et cinq sites seraient propices à la fraie du Saumon atlantique (voir le tableau 6 de l'annexe A). Dans l'ensemble, la rivière constitue un bon milieu pour les salmonidés. On retrouve quelques débris végétaux de dimensions diverses dans la rivière. Ces débris forment des abris pour l'ichtyofaune et leurs proies. On note aussi des herbiers aquatiques composés de Prêle fluviatile et de Rubaniers dans la rivière et sur ses berges. Les rives sont habituellement assez abruptes. Des falaises de roc et des talus de sols meubles sont retrouvés au pourtour de la rivière. Ailleurs, on retrouve des zones arborescentes, arbustives et des marécages arbustifs. C'est une forêt de conifères qui domine le paysage adjacent. Quelques prairies humides sont aussi observées dans les sections inondables.

### **Ichtyofaune:**

Les pêches électriques et à la seine ont permis de récolter trois espèces de poisson, l'Omble de fontaine, l'Épinoche à trois épines et l'Anguille d'Amérique. Un total de 33 individus furent recensés dont 11 ombles, 4 civelles (jeunes anguilles) et 18 épinoches (voir le tableau 8 de l'annexe B). D'après monsieur Gaétan Touzel, un résidant qui utilise le territoire pour la chasse et la pêche, les jeunes anguilles emprunteraient la rivière d'Épinettes pour se rendre au lac de la Passe et au lac Touzel. Ce qui confirme nos observations.

### **Végétation:**

Un total de 64 espèces furent notées dans le secteur de la rivière d'Épinettes (Tableau 1). Une seule n'est pas indigène au Québec et aucune n'est en péril. Pour ce qui est des arbres, le Sapin baumier domine la forêt suivit de l'Épinoche noire et du Bouleau à papier. Du côté arbustif, c'est l'Aulne rugueux qui est observé en grand nombre avec le Cornouiller stolonifère. Le sous-étage herbacé est caractéristique des forêts boréales. On y retrouve principalement l'Aster des bois, l'Oxalide de montagne, la Linnée boréale, le Cornouiller du Canada. La présence du Monotrope du pin, de la Goodyérie rampante et du Streptopte amplexicaule vient agrémenter la beauté du paysage. Par ailleurs, on retrouve également sur le site la plus grande des ombellifères du Québec, c'est-à-dire l'Angélique noire-pourprée. Il est important aussi de souligner la présence de la Renoncule de Pennsylvanie qui, selon Marie-Victorin (1995), est une plante qui n'existe toujours que sous la forme de petits groupes isolés et très éloignés les uns des autres. Du côté aquatique, c'est la Prêle fluviale ainsi que le Rubanier flottant qui sont le plus souvent observés.

### **Faune :**

Deux Pygargues à tête blanche immatures ont été observés sur la montagne située au nord du premier émissaire rencontré sur la rivière en partant de l'embouchure de la Sheldrake. Tout récemment, l'espèce a changé de statut pour passer au statut d'espèce vulnérable au Québec. Il serait important lors des prochains inventaires de s'assurer qu'il n'y a pas de nid dans la zone des travaux. Si tel est le cas, il faudrait s'assurer de respecter la réglementation instaurée par le ministère des Ressources Naturelle et de la Faune et des Parcs (MRNFP) en ce qui concerne la zone tampon à respecter (FAPAQ et MRN 2002).

Ensuite, des pistes de Loutre de rivière viennent confirmer son utilisation du territoire. Les autres observations de mammifères, d'oiseaux et d'amphibiens se retrouvent au tableau 15 (voir l'annexe C).

**Tableau 1. Liste des végétaux inventoriés dans le secteur de la rivière d'Épinettes**

Nom français	Nom latin
Anaphale marguerite	<i>Anaphalis margaritacea</i>
Angélique noire-pourprée	<i>Angelica atropurpurea</i>
Aralie à tige nue	<i>Aralia nudicaulis</i>
Aster des bois	<i>Aster nemoralis</i>
Aster sp.	<i>Aster sp.</i>
Athyrium fougère-femelle	<i>Athyrium Filix-femina</i>
Aulne rugueux	<i>Alnus rugosa</i>
Berle douce	<i>Sium suave</i>
Bouleau à papier	<i>Betula papyrifera</i>
Cardamine de Pennsylvanie	<i>Cardamine pensylvanica</i>
Cerisier de Pennsylvanie	<i>Prunus pensylvanica</i>
Clintonie boréale	<i>Clintonia borealis</i>
Coptide du Groenland	<i>Coptis groenlandica</i>
Cornouiller du Canada	<i>Cornus canadensis</i>
Cornouiller stolonifère	<i>Cornus stolonifera</i>
Cypéracées spp.	<i>Cyperaceae spp.</i>
Dryoptéride disjointe	<i>Dryopteris disjuncta</i>
Dryoptéride du Hêtre	<i>Dryopteris Phegopteris</i>
Dryoptéride spinuleuse	<i>Dryopteris spinulosa</i>
Épilobe sp.	<i>Epilobium sp.</i>
Épinette blanche	<i>Picea glauca</i>
Épinette noire	<i>Picea mariana</i>
Érable à épis	<i>Acer spicatum</i>
Eupatoire maculée	<i>Eupatorium maculatum</i>
Gadellier glanduleux	<i>Ribes glandulosum</i>
Gaillet piquant	<i>Galium asprellum</i>
Goodyérie rampante	<i>Goodyera repens</i>
Graminées spp.	<i>Gramineae spp.</i>
If du Canada	<i>Taxus canadensis</i>
Impatiente du Cap	<i>Impatiens capensis</i>
Linnée boréale	<i>Linnaea borealis</i>
Lycophe uniflore	<i>Lycopus uniflorus</i>
Maïanthème du Canada	<i>Maianthemum canadense</i>
Matteucie fougère-à-l'autruche	<i>Matteuccia Struthiopteris</i>
Menthe du Canada	<i>Mentha canadensis</i>
Millepertuis elliptique	<i>Hypericum ellipticum</i>
Mitrelle à deux feuilles	<i>Mitella diphylla</i>
Monotrope du Pin	<i>Monotropa Hypopithys</i>
Myrique baumier	<i>Myrica gale</i>
Onoclée sensible	<i>Onoclea sensibilis</i>
Oxalide de montagne	<i>Oxalis montana</i>
Peuplier baumier	<i>Populus balsamifera</i>

<b>Nom français</b>	<b>Nom latin</b>
Pigamon pubescent	<i>Thalictrum pubescens</i>
Prêle des champs	<i>Equisetum arvense</i>
Prêle fluviatile	<i>Equisetum fluviatile</i>
Renoncule de Pennsylvanie	<i>Ranunculus pensylvanicus</i>
Ronce du mont Ida	<i>Rubus idaeus</i>
Rubanier flottant	<i>Sparganium fluctuans</i>
Rubanier sp.	<i>Sparganium sp.</i>
Sagittaire cunéaire	<i>Sagittaria cuneata</i>
Sapin baumier	<i>Abies balsamea</i>
Saule rigide	<i>Salix rigida</i>
Scirpe à gaines rouges	<i>Scirpus rubrotinctus</i>
Scutellaire à feuilles d'Épilobe	<i>Scutellaria epilobiifolia</i>
Scutellaire latérieflore	<i>Scutellaria lateriflora</i>
Sorbier des Montagnes	<i>Sorbus decora</i>
Spirée à larges feuilles	<i>Spiraea latifolia</i>
Streptope amplexicaule	<i>Streptopus amplexifolius</i>
Sureau pubescent	<i>Sambucus pubens</i>
Trientale boréale	<i>Trientalis borealis</i>
Tussilage farfara*	<i>Tussilago farfara*</i>
Violette sp.	<i>Viola sp.</i>
Viorne à feuilles d'Aulnes	<i>Viburnum alnifolium</i>
Viorne comestible	<i>Viburnum edule</i>

\* Espèce introduite au Québec (nom indigène)

## 4.2 LE LAC BANANE

Date de l'inventaire: 8 août 2003

### **Description:**

Tout d'abord, le lac Banane possède, comme son nom l'indique, une forme de banane ou d'arc. Ce plan d'eau est très peu profond et son lit se compose généralement de matière organique avec quelques zones de gravier et de sable. C'est une tourbière riveraine qui entoure la majorité du lac. Du côté nord, on note plusieurs canaux, baies, îlots flottants et herbiers aquatiques qui forment un milieu humide propice à l'implantation d'une faune diversifiée. En s'éloignant du lac, ce sont des secteurs d'éricacées et de cypéracées que l'on retrouve. Ensuite, c'est la pessière noire qui prend la relève.

### **Ichtyofaune:**

Le filet maillant, installé du 8 au 9 août, a permis de récolter 19 Ombles de fontaine (voir le tableau 11 de l'annexe B). Ceci indique que le lac, malgré sa faible profondeur, supporte une certaine population d'omble. Le système hydrographique du lac serait plus ou moins favorable à cette espèce. Cependant, en plus des quelques secteurs propices à la fraie, les crues printanières permettraient à plusieurs individus de remonter jusqu'au lac et ainsi reconstituer la population qui doit, selon nous, diminuer lors de la période hivernale.

### **Végétation:**

Seulement 45 espèces furent notées sur le site (Tableau 2). Ce sont toutes des plantes indigènes au Québec. Aucune d'entre elles n'est qualifiée d'espèce en péril. Une grande majorité des espèces sont des végétaux des milieux humides tourbeux. On a qu'à penser à la Cassandre caliculée, au Kalmia à feuilles étroites, au Lédon du Groënland, à l'Andromède glauque et au Ményanthe trifolié qu'on retrouve toutes en grande quantité. On retrouve également deux plantes carnivores se nourrissant d'insectes, la Sarracénie pourpre et la Rossolis à feuilles rondes. Du côté aquatique, on observe sur ce plan d'eau une douzaine d'espèces. En outre, il y a la Brasénie de Schreber qui prolifère et forme d'imposants tapis flottants. Aussi, l'Ériocaulon septangulaire, la Renouée amphibie et le Potamot sp. sont assez abondants sur le lac. Le site abrite également trois types d'utriculaires. La tourbière riveraine est quant à elle parsemée de cypéracées. Lorsqu'on s'éloigne de la zone inondable, on observe un changement classique dans la végétation passant des éricacées et se terminant par une forêt d'épinettes noires et de mélèzes laricin. L'Aulne rugueux et le Myrique baumier sont les arbustes dominants de l'écotone.



**Tableau 2. Liste des végétaux inventoriés dans le secteur du lac Banane**

Nom français	Nom latin
Airelle à feuilles étroites	<i>Vaccinium angustifolium</i>
Airelle canneberge	<i>Vaccinium Oxycoccus</i>
Amélanchier sp.	<i>Amelanchier sp.</i>
Andromède glauque	<i>Andromeda glaucophylla</i>
Aster des bois	<i>Aster nemoralis</i>
Aulne rugueux	<i>Alnus rugosa</i>
Brasénie de Schreber	<i>Brasenia Schreberi</i>
Camarine noire	<i>Empetrum nigrum</i>
Cassandre caliculé	<i>Cassandra calyculata</i>
Chiogène hispide	<i>Chiogenes hispidula</i>
Coptide du Groenland	<i>Coptis groenlandica</i>
Cornouiller du Canada	<i>Cornus canadensis</i>
Cypéracées spp.	<i>Cyperaceae spp.</i>
Épinette noire	<i>Picea mariana</i>
Ériocaulon septangulaire	<i>Eriocaulon septangulare</i>
Iris versicolore	<i>Iris versicolor</i>
Jonc épars	<i>Juncus effusus</i>
Kalmia à feuilles d'Andromède	<i>Kalmia polifolia</i>
Kalmia à feuilles étroites	<i>Kalmia angustifolia</i>
Lédon du Groenland	<i>Ledum groenlandicum</i>
Linaigrette ténue	<i>Eriophorum tenellum</i>
Lobélie de Dortmann	<i>Lobelia Dortmanna</i>
Lycopode innovant	<i>Lycopodium annotinum</i>
Mélèze laricin	<i>Larix laricina</i>
Ményanthe trifolié	<i>Menyanthes trifoliata</i>
Millepertuis de Virginie	<i>Hypericum virginicum</i>
Myrique baumier	<i>Myrica gale</i>
Nénuphar à disque rouge	<i>Nuphar rubrodiscum</i>
Nénuphar à petites feuilles	<i>Nuphar microphyllum</i>
Potamot sp.	<i>Potamogeton sp.</i>
Prêle des bois	<i>Equisetum sylvaticum</i>
Prêle fluviale	<i>Equisetum fluviale</i>
Renouée amphibie	<i>Polygonum amphibium</i>
Rhynchospora blanc	<i>Rhynchospora alba</i>
Ronce petit-mûrier	<i>Rubus chamaemorus</i>
Rosolis à feuilles rondes	<i>Drosera rotundifolia</i>
Sanguisorbe du Canada	<i>Sanguisorba canadensis</i>
Sapin baumier	<i>Abies balsamea</i>
Sarracénie pourpre	<i>Sarracenia purpurea</i>
Saule sp.	<i>Salix sp.</i>
Scirpe vigoureux	<i>Scirpus validus</i>
Smilacine trifoliée	<i>Smilacina trifolia</i>
Utriculaire cornue	<i>Utricularia cornuta</i>

Nom français	Nom latin
Utriculaire intermédiaire	<i>Utricularia intermedia</i>
Utriculaire vulgaire	<i>Utricularia vulgaris</i>

**Faune:**

Les caractéristiques du lac Banane semblent favorables à l'herpétofaune et aux oiseaux aquatiques. En effet, l'enchevêtrement de canaux et d'îlots permet la création de nombreuses mares qui sont bénéfiques à la faune. Le site est fréquenté par la Bernache du Canada. Les nombreux signes de sa présence indiquent qu'un couple a sûrement utilisé ce lieu en période de nidification. La morphologie et la végétation seraient aussi adéquates pour la nidification du Canard noir. Par ailleurs, l'Orignal utilise le secteur comme site d'alimentation. Quintin et Beaudin 1991, indiquent que l'orignal affectionne les plantes aquatiques, particulièrement les nénuphars. On peut se référer au tableau 15 (voir l'annexe C) pour connaître les autres représentants de la faune retrouvés sur le territoire.

#### 4.3 LE SECTEUR DES CHUTES DU SAULT

Date de l'inventaire: 9 août 2003

**Description:**

Les chutes principales de la rivière Sheldrake sont situées à environ 5,8 kilomètres de l'embouchure du fleuve Saint-Laurent. Elles sont d'une longueur de 1000 mètres, ce qui correspond à la zone inventoriée pour la végétation. Par contre, la zone pêchée se divise en deux soit : le secteur des chutes et le secteur aval de la rivière (voir section 4.4). Un ensemble de chutes, cascades, rapides et bassins caractérise le secteur. La largeur moyenne de la rivière est de 24,4 mètres. Cependant, elle emprunte à plusieurs endroits de nombreuses trajectoires différentes. On retrouve donc plusieurs petits et moyens canaux creusés dans le roc qui coulent, selon le niveau de l'eau, de façon plus ou moins intermittente. Les mesures retrouvées dans ce rapport correspondent donc aux mesures pour le cours d'eau principal. On note une profondeur moyenne de 112,5 cm et une vitesse de courant passant de modérée à très rapide. Les gros blocs et la roche mère constituent le lit du cours d'eau (voir le tableau 7 de l'annexe A). Parmi les flancs rocheux surplombant la rivière, certains sont toujours humidifiés dus à la bruine générée par les chutes. Des plantes herbacées comme l'Iris versicolore, le Pigamon pubescent et l'Athyrium fougère-femelle profitent de cette humidité pour coloniser ces parois. Également, on note des secteurs arbustifs dans le bas des falaises composés en grande partie d'Aulne rugueux, de Saule et de diverses herbacées. Enfin, une forêt coniférienne avec un tapis de mousse compose le milieu boisé adjacent au secteur des chutes.

### **Ichtyofaune:**

Un total de 220 minutes de pêche à la ligne (lancer léger et à la mouche) a été consacré à ce secteur. La pêche sportive à la ligne a été utilisée en remplacement des autres techniques comme la pêche électrique. Le choix de cette méthode repose principalement sur les difficultés techniques que les autres méthodes auraient engendrées. La pêche sportive s'avère plus efficace et moins périlleuse dans ce genre d'habitat. Donc, 32 Ombles de fontaine furent capturés et relâchés lors de ces pêches. On peut voir le détail de ces pêches dans le tableau 12 (voir l'annexe B).

### **Végétation:**

Les 68 espèces identifiées dans le secteur des chutes sont toutes des espèces indigènes au Québec et aucune n'est considérée comme étant en péril (Tableau 3). Plusieurs milieux sont retrouvés dans cette zone. On pense ici aux rochers et falaises, à la forêt de conifères et aux zones partiellement humides retrouvées dans le bas des falaises. On a donc recensé des végétaux représentatifs de chaque écosystème. Pour ce qui est de la flore des zones rocheuses et des montagnes, on note l'Airelle des marécages, l'Ancolie du Canada, la Campanule à feuilles rondes, la Camarine noire, l'Huperzie sélagine, la Potentille tridentée, etc. Quant à la forêt, on y retrouve le Sapin baumier, l'Épinette noire, le Bouleau à papier, la Clintonie boréale, le Cornouiller du Canada et le Chiogène hispide. Dans la partie basse, on note l'Aulne rugueux, diverses graminées, quelques espèces de Verge d'or, l'Osmonde de Clayton, l'Onoclée sensible et l'Épilobe à feuilles larges. Cette dernière est assez rare d'après Marie-Victorin (1995). En effet, elle se retrouve uniquement sur les graviers des rivières de la Gaspésie et de la Côte-Nord.

### **Faune:**

À part, la Martre d'Amérique et quelques passereaux, le secteur ne semble pas abriter une grande diversité faunique. On peut se référer au tableau 15 (Annexe C) pour connaître les autres espèces fauniques répertoriées dans le secteur de la chute.

**Tableau 3. Liste des végétaux inventoriés dans le secteur des chutes du Sault**

<b>Nom français</b>	<b>Nom latin</b>
Achillée millefeuille	<i>Achillea Millefolium</i>
Airelle à feuilles étroites	<i>Vaccinium angustifolium</i>
Airelle des marécages	<i>Vaccinium uliginosum</i>
Airelle fausse-Myrtille	<i>Vaccinium myrtilloides</i>
Amélanchier de Bartram	<i>Amelanchier Bartramiana</i>
Anaphale marguerite	<i>Anaphalis margaritacea</i>
Ancolie du Canada	<i>Aquilegia canadensis</i>
Aralie à tige nue	<i>Aralia nudicaulis</i>
Aster rude	<i>Aster radula</i>
Athyrium fougère-femelle	<i>Athyrium Filix-femina</i>
Aulne rugueux	<i>Alnus rugosa</i>
Bouleau à papier	<i>Betula papyrifera</i>
Camarine noire	<i>Empetrum nigrum</i>
Campanule à feuilles rondes	<i>Campanula rotundifolia</i>
Cassandre caliculé	<i>Cassandra calyculata</i>
Chiogène hispide	<i>Chiogenes hispidula</i>
Clintonie boréale	<i>Clintonia borealis</i>
Coptide du Groenland	<i>Coptis groenlandica</i>
Cornouiller du Canada	<i>Cornus canadensis</i>
Cornouiller stolonifère	<i>Cornus stolonifera</i>
Dryoptéride disjointe	<i>Dryopteris disjuncta</i>
Dryoptéride du Hêtre	<i>Dryopteris Phegopteris</i>
Épervièrès de Kalm	<i>Hieracium Kalmii</i>
Épilobes à feuilles larges	<i>Epilobium latifolium</i>
Épinette blanche	<i>Picea glauca</i>
Épinette noire	<i>Picea mariana</i>
Épinette rouge	<i>Picea rubens</i>
Érable à épis	<i>Acer spicatum</i>
Eupatoire maculée	<i>Eupatorium maculatum</i>
Fraisier américain	<i>Fragaria americana</i>
Goodyérie rampante	<i>Goodyera repens</i>
Graminées spp.	<i>Gramineae spp.</i>
Huperzie sélagine	<i>Huperzia selago</i>
If du Canada	<i>Taxus canadensis</i>
Impatiente du Cap	<i>Impatiens capensis</i>
Iris versicolore	<i>Iris versicolor</i>
Jonc sp.	<i>Juncus sp.</i>
Kalmia à feuilles d'Andromède	<i>Kalmia polifolia</i>
Kalmia à feuilles étroites	<i>Kalmia angustifolia</i>
Lédon du Groenland	<i>Ledum groenlandicum</i>
Linnée boréale	<i>Linnaea borealis</i>
Lycopo uniflore	<i>Lycopus uniflorus</i>

<b>Nom français</b>	<b>Nom latin</b>
Lycopode innovant	<i>Lycopodium annotinum</i>
Maïanthème du Canada	<i>Maianthemum canadense</i>
Menthe du Canada	<i>Mentha canadensis</i>
Myrique baumier	<i>Myrica gale</i>
Némopanthe mucroné	<i>Nemopanthus mucronatus</i>
Onoclée sensible	<i>Onoclea sensibilis</i>
Osmonde de Clayton	<i>Osmunda Claytoniana</i>
Peuplier baumier	<i>Populus balsamifera</i>
Pigamon pubescent	<i>Thalictrum pubescens</i>
Potentille tridentée	<i>Potentilla tridentata</i>
Prêle des champs	<i>Equisetum arvense</i>
Ronce pubescente	<i>Rubus pubescens</i>
Ronce sp.	<i>Rubus sp.</i>
Rosolis à feuilles rondes	<i>Drosera rotundifolia</i>
Sanguisorbe du Canada	<i>Sanguisorba canadensis</i>
Sapin baumier	<i>Abies balsamea</i>
Saule discolore	<i>Salix discolor</i>
Saule humble	<i>Salix humilis</i>
Sorbier des Montagnes	<i>Sorbus decora</i>
Streptope amplexicaule	<i>Streptopus amplexifolius</i>
Trientale boréale	<i>Trientalis borealis</i>
Verge d'or du Canada	<i>Solidago canadensis</i>
Verge d'or pubérulente	<i>Solidago puberula</i>
Verge d'or squarreuse	<i>Solidago squarrosa</i>
Violette sp.	<i>Viola sp.</i>
Viorne comestible	<i>Viburnum edule</i>

#### 4.4 LE SECTEUR AVAL DES CHUTES JUSQU'À L'EMBOUCHURE DU SAINT-LAURENT

##### **Description:**

Trois segments constituent la section aval de la Sheldrake. Le segment 1 débute sous le pont de la route 138, à proximité du fleuve, et le segment 3 se termine au pied du dernier rapide des chutes. La longueur de ces trois segments regroupés est de 5 800 mètres (voir le tableau 7 de l'annexe A). Le faciès d'écoulement est caractérisé par des chenaux avec quelques fosses. La largeur moyenne est de 98 mètres et la profondeur varie avec les marées. Pour sa part, le courant passe de lent à modéré. Les rives sont plutôt stables et boisées. On note tout de même certaines zones d'érosion. Le sable est le principal constituant du lit de la rivière et le gravier vient au second rang.

Des pêches sportives furent réalisées dans les trois derniers segments des chutes (voir le tableau 9 de l'annexe B). Deux des trois stations étant situées en aval de la sortie du canal de fuite. Deux espèces furent capturées lors des 150 minutes de pêche. Il s'agit de l'Omble de fontaine (16 individus) et du Saumon atlantique (1 individu). Le saumon était d'une longueur d'environ 6 pouces. Il est à noter que tous les poissons furent soigneusement relâchés.

#### 4.5 LE SECTEUR AMONT DES CHUTES DU SAULT

##### **Description:**

Ce secteur est d'une longueur de 5 010 mètres et est situé entre le haut des chutes du Sault et la première série de cascades non navigables. Des chenaux lotiques et lenticques, des seuils et un bassin caractérisent cette section de la Sheldrake. La rivière a une largeur moyenne de 66,8 mètres et une profondeur moyenne de 106,4 cm. La vitesse varie de lente à modérée-rapide. La composition du lit se divise ainsi : 31,5 % de gravier, 30 % de cailloux, 21,6 % de sable, 15,9 % de bloc, etc. (voir le tableau 7 de l'annexe A). On note quatre sites majeurs qui pourraient offrir un bon potentiel pour la fraie du Saumon atlantique et un seul pour l'Omble de fontaine. Également, on dénombre sept fosses qualifiées d'importantes. Les berges sont pour la plupart stables même si on retrouve quelques zones d'érosions. À part de petits herbiers, la rivière ne possède pas d'importants secteurs de végétation aquatique. Malgré la présence de l'Omble de fontaine, la rivière Sheldrake n'offre pas un potentiel d'habitat optimum pour cette espèce. Le manque d'abris comme de gros blocs ou des fosses plus profondes ainsi que l'absence de sites de fraie d'importance ne permettent pas à l'espèce de coloniser l'ensemble de la rivière. On a remarqué que les ombles étaient concentrés dans certains secteurs comme le segment 14 (voir la figure 1 de l'annexe E). Cependant, la morphologie de la rivière est idéale pour le Saumon atlantique. La succession de chenaux lotiques et de rapides est favorable à l'espèce. De plus, le substrat et la vitesse du courant sont propices à la reproduction de ce salmonidé. Par contre, les chutes du Sault ne permettent pas au saumon de remonter jusqu'à ce niveau de la rivière.

### **Ichtyofaune:**

Au total, 115 poissons représentant quatre espèces et deux familles furent capturés dans l'ensemble des pêches. Il s'agit de l'Omble de fontaine (100 spécimens), de la Ouananiche (1 spécimen) et du Ménomini rond (1 spécimen) qui sont de la famille des salmonidés, ainsi que de l'Épinoche à trois épines (13 spécimens) qui est de la famille des gastérostéidés. Il est à noter que la majorité des épinoches étaient parasitées par un ver plat. Cinq techniques furent utilisées pour les pêches : le filet maillant, la bourolle, le filet trappe appâté, la palangre et la pêche sportive. Pour les détails, se référer au tableau 10 de l'annexe B.

#### **4.5.1 Le site d'inventaire végétal #1**

Date de l'inventaire : 11 août 2003

##### **Description:**

Le secteur d'inventaire végétal #1 (V1) se situe en amont des chutes principales, il comprend une île, une partie de la rivière et la rive forestière du côté sud (voir la figure 2 de l'annexe E). On rencontre donc sur l'île une plage caillouteuse et graveleuse en plus d'une section arbustive et arborescente plus au centre. La rive adjacente est composée d'une forêt de conifères dominée par l'Épinette blanche avec un sous-étage de feuillus, de Sapins baumiers et d'herbacées représentatives des forêts boréales.

##### **Végétation:**

En tout, 55 espèces floristiques ont été dénombrées dans ce secteur (Tableau 4). Elles sont toutes indigènes au Québec et aucune d'entre elles n'est en péril. Le Sapin baumier et l'Épinette blanche dominent chez les essences arborescentes de la forêt et de l'île. Des espèces comme le Cerisier de Pennsylvanie, la Viorne trilobée et les deux sorbiers leur tiennent compagnie. La strate herbacée est représentative des régions froides, on note quelques éricacées dont la Monésès uniflore et la Pyrole mineure ainsi que diverses plantes comme la Clintonie boréale, l'Aralie à tige nue, la Maïanthème du Canada, etc. Les rives graveleuses de l'île offrent un habitat à certains types de plantes appréciant cet écosystème particulier. L'Épilobe à feuilles larges, la Sanguisorbe du Canada, l'Aster foliacé et la Gentiane à feuilles linéaires en sont de bons exemples. La partie arbustive de l'île et des rives est occupée par l'Aulne rugueux, le Myrique baumier, le Cornouiller stolonifère et trois espèces de saules.

##### **Faune:**

Du côté faunique, on note un bon nombre de fèces et pistes de bernaches et d'orignaux. Des vestiges de la présence de castors étaient aussi observables. Comme partout ailleurs, le Crapaud d'Amérique fut noté en assez grand nombre. Le Moucherolle des aulnes et le Viréo de Philadelphie sont là quelques passereaux identifiés sur le site. Le Harle huppé pourrait utiliser ce genre d'habitat en période de nidification. Voir le tableau 15 de l'annexe C pour les détails concernant la faune.

**Tableau 4. Liste des végétaux inventoriés dans le secteur V1 en amont de la Sheldrake**

Nom français	Nom latin
Achillée millefeuille	<i>Achillea Millefolium</i>
Anaphale marguerite	<i>Anaphalis margaritacea</i>
Aralie à tige nue	<i>Aralia nudicaulis</i>
Aster foliacé	<i>Aster foliaceus</i>
Aster sp.	<i>Aster sp.</i>
Aulne rugueux	<i>Alnus rugosa</i>
Cerisier de Pennsylvanie	<i>Prunus pensylvanica</i>
Chiogène hispide	<i>Chiogenes hispidula</i>
Clintonie boréale	<i>Clintonia borealis</i>
Coptide du Groenland	<i>Coptis groenlandica</i>
Cornouiller du Canada	<i>Cornus canadensis</i>
Cornouiller stolonifère	<i>Cornus stolonifera</i>
Cypéracées spp.	<i>Cyperaceae spp.</i>
Dryoptéride disjointe	<i>Dryopteris disjuncta</i>
Dryoptéride du Hêtre	<i>Dryopteris Phegopteris</i>
Dryoptéride spinuleuse	<i>Dryopteris spinulosa</i>
Épervières de Kalm	<i>Hieracium Kalmii</i>
Épilobes à feuilles larges	<i>Epilobium latifolium.</i>
Épinette blanche	<i>Picea glauca</i>
Gadellier amer	<i>Ribes triste</i>
Gadellier glanduleux	<i>Ribes glandulosum</i>
Gentianne à feuilles linéaires	<i>Gentiana linearis</i>
Graminées spp.	<i>Gramineae spp.</i>
Iris versicolore	<i>Iris versicolor</i>
Linnée boréale	<i>Linnaea borealis</i>
Lycopé uniflore	<i>Lycopus uniflorus</i>
Lycopode brillant	<i>Lycopodium lucidulum</i>
Lycopode innovant	<i>Lycopodium annotinum</i>
Maïanthème du Canada	<i>Maianthemum canadense</i>
Menthe du Canada	<i>Mentha canadensis</i>
Monésès uniflore	<i>Moneses uniflora</i>
Myrique baumier	<i>Myrica gale</i>
Onoclée sensible	<i>Onoclea sensibilis</i>
Oxalide de montagne	<i>Oxalis montana</i>
Pétasite palmé	<i>Petasites palmatus</i>
Pigamon pubescent	<i>Thalictrum pubescens</i>
Pyrole mineure	<i>Pyrola minor</i>
Ronce du mont Ida	<i>Rubus idaeus</i>
Ronce pubescente	<i>Rubus pubescens</i>
Sanguisorbe du Canada	<i>Sanguisorba canadensis</i>
Sapin baumier	<i>Abies balsamea</i>
Saule humble	<i>Salix humilis</i>



<b>Nom français</b>	<b>Nom latin</b>
Saule satiné	<i>Salix pellita</i>
Saule sp.	<i>Salix sp.</i>
Sorbier d'Amérique	<i>Sorbus americana</i>
Sorbier des Montagnes	<i>Sorbus decora</i>
Spirée à larges feuilles	<i>Spiraea latifolia</i>
Streptope rose	<i>Streptopus roseus</i>
Sureau pubescent	<i>Sambucus pubens</i>
Trientale boréale	<i>Trientalis borealis</i>
Verge d'or à grandes feuilles	<i>Solidago macrophylla</i>
Verge d'or du Canada	<i>Solidago canadensis</i>
Verge d'or squarreuse	<i>Solidago squarrosa</i>
Violette sp.	<i>Viola sp.</i>
Viorne trilobée	<i>Viburnum trilobum</i>

#### 4.5.2 Le site d'inventaire végétal #2

Date de l'inventaire: 13 août 2003

##### **Description:**

Le secteur d'inventaire végétal #2 (V2) est très caractéristique des habitats retrouvés sur la rivière (voir la figure 2 de l'annexe E). Il comprend une île, une bordure arbustive et une forêt coniférienne. Une grande plage sablonneuse est trouvée sur l'île. Des arbres et arbustes occupent le milieu de l'île, ce qui correspond au milieu le moins affecté par les inondations. La bordure d'aulnaie, d'environ 10 mètres de largeur, est encore observée à cet endroit. Pour la forêt, c'est une sapinière avec un tapis de mousse qu'on retrouve. De petites zones de chablis sont notées plus au nord. Les canaux créés par les nombreuses îles sont occupés par l'Épinoche à trois épines. Le Grand chevalier utilise aussi le site comme aire d'alimentation.

##### **Végétation:**

Les 41 espèces retrouvées sont toutes indigènes au Québec (Tableau 5). Aucune ne fait partie de la liste des espèces en péril. La végétation ressemble beaucoup à celles des autres sites. Le Sapin baumier et l'Épinette blanche sont encore majoritaires dans la forêt. Le Bouleau à papier est l'essence à feuilles caduques la plus abondante avec l'Aulne rugueux qui lui, effectue le lien entre l'eau et la forêt. La Dryoptéride spinuleuse occupe une grande surface du tapis herbacé. Le Cornouiller du Canada ainsi que l'Oxalide de montagne sont également bien implantés. Quant à lui, l'Épilobe à feuilles larges est encore en évidence sur les berges de l'île.

##### **Faune:**

Aucune mention particulière n'est à signaler pour ce secteur sauf en ce qui concerne l'ours, l'orignal et la bernache. Toutefois, voici les oiseaux qui ont été confirmés comme nicheurs sur le territoire. Donc, un Bruant à gorge blanche qui fut aperçu avec un juvénile sur l'une des îles. Une femelle Harle huppée avec deux canetons a été observée sur la rivière tout au long des travaux. Le Canard noir, le Garrot à œil d'or, le Grand harle ainsi que plusieurs passereaux des forêts boréales sont aussi des nicheurs potentiels pour la zone d'étude. Se rapporter au tableau 15 pour plus d'informations (voir l'annexe C).

**Tableau 5. Liste des végétaux inventoriés dans le secteur V2 en amont de la Sheldrake**

Nom français	Nom latin
Achillée millefeuille	<i>Achillea Millefolium</i>
Aralie à tige nue	<i>Aralia nudicaulis</i>
Aster sp.	<i>Aster sp.</i>
Aulne rugueux	<i>Alnus rugosa</i>
Bouleau à papier	<i>Betula papyrifera</i>
Chiogène hispide	<i>Chiogenes hispidula</i>
Clintonie boréale	<i>Clintonia borealis</i>
Cornouiller du Canada	<i>Cornus canadensis</i>
Cornouiller stolonifère	<i>Cornus stolonifera</i>
Dryoptéride du Hêtre	<i>Dryopteris Phegopteris</i>
Dryoptéride spinuleuse	<i>Dryopteris spinulosa</i>
Épilobes à feuilles larges	<i>Epilobium latifolium</i>
Épinette blanche	<i>Picea glauca</i>
Érable à épis	<i>Acer spicatum</i>
Eupatoire maculée	<i>Eupatorium maculatum</i>
Gadellier glanduleux	<i>Ribes glandulosum</i>
Gadellier lacustre	<i>Ribes lacustre</i>
Gaillet à trois fleurs	<i>Galium triflorum</i>
Graminées spp.	<i>Gramineae spp.</i>
Linnée boréale	<i>Linnaea borealis</i>
Lycoper uniflore	<i>Lycopus uniflorus</i>
Lycopode brillant	<i>Lycopodium lucidulum</i>
Lycopode innovant	<i>Lycopodium annotinum</i>
Maïanthème du Canada	<i>Maianthemum canadense</i>
Monotrope uniflore	<i>Monotropa uniflora</i>
Myrique baumier	<i>Myrica gale</i>
Oxalide de montagne	<i>Oxalis montana</i>
Pigamon pubescent	<i>Thalictrum pubescens</i>
Ronce du mont Ida	<i>Rubus idaeus</i>
Ronce pubescente	<i>Rubus pubescens</i>
Sanguisorbe du Canada	<i>Sanguisorba canadensis</i>
Sapin baumier	<i>Abies balsamea</i>
Saule satiné	<i>Salix pellita</i>
Sorbier des Montagnes	<i>Sorbus decora</i>
Spirée à larges feuilles	<i>Spiraea latifolia</i>
Sureau pubescent	<i>Sambucus pubens</i>
Trientale boréale	<i>Trientalis borealis</i>
Verge d'or graminifoliée	<i>Solidago graminifolia</i>
Verge d'or rugueuse	<i>Solidago rugosa</i>
Violette spp.	<i>Viola spp.</i>
Viorne comestible	<i>Viburnum edule</i>

## RÉFÉRENCES

- BEAUDIN, L. et M. QUINTIN. 1991. Mammifères terrestres du Québec, de l'Ontario et des Maritimes. Guides nature Quintin, Éditions Michel Quintin, Waterloo. 301 pages.
- BERNATCHEZ, L. et M. GIROUX. 2000. Guide des poissons d'eau douce du Québec et leur distribution dans l'Est du Canada. Éditions Broquet inc. 304 pages.
- BIDER, J.R. et S. MATTE. 1994. Atlas des amphibiens et des reptiles du Québec. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et Ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction de la faune et des habitats, Québec. 106 pages.
- FAPAQ ET MRN. 2002. Protection des espèces menacées ou vulnérables en forêt publique, le pygargue à tête blanche. Fapaq et MRN. 8 pages.
- FLEURBEC. 1993. Fougères, prêles et lycopodes - Guide d'identification Fleurbec. Groupe Fleurbec, Saint-Henri-de-Lévis. 511 pages.
- FLEURBEC. 1987. Plantes sauvages des lacs, rivières et tourbières. Guide d'identification Fleurbec. Groupe Fleurbec, Saint-Augustin (Portneuf). 400 pages.
- MARIE-VICTORIN, Frère. 1995. Flore laurentienne. Troisième édition. Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal. 1083 pages.
- GAUTHIER, Y. et M. DARVEAU. 1995. Les oiseaux nicheurs du Québec : Atlas des oiseaux nicheurs du Québec méridional. Association québécoise des groupes d'ornithologues, Société québécoise de protection des oiseaux, Service canadien de la faune, Environnement Canada, région du Québec, Montréal. 1295 pages.
- PETERSON, R.T. 1994. Les oiseaux de l'est de l'Amérique du Nord. Les guides Peterson. Éditions Broquet inc. 384 pages.
- SCOTT, W. B. et E. J. CROSSMAN. 1974. Les poissons d'eau douce du Canada. Ministère de l'Environnement, Service des pêches et des sciences de la mer, Ottawa. 1026 pages.
- SMITH, H. M. 1982. Guide des batraciens de l'Amérique du Nord. Éditions Marcel Broquet, La Prairie. 165 pages.

ANNEXE A  
SEGMENTS DES RIVIÈRES

---

- **Tableau 6.** Description des segments homogènes de la rivière d'Épinettes
- **Tableau 7.** Description des segments homogènes de la rivière Sheldrake, en aval et en amont des chutes du Sault



Tableau 6. Description des segments homogènes de la rivière d'Épinettes

SEGMENT	POINT DE KILOMÉTRAGE		FACIÈS	LONGUEUR m	LARGEUR m	SUPERFICIE m <sup>2</sup>	PROFONDEUR MOYENNE cm	VITESSE MOYENNE	STABILITÉ DES BERGES		DOMINANCE VÉGÉTALE		ABRIS			COUVERTURE a/pd/d	SUPERFICIE OCCUPÉE PAR TYPE DE SUBSTRAT (m <sup>2</sup> )								FOSSÉS			FRAYÈRE POTENTIELLE			VÉG. AQU.	PROFIL	REMARQUE ET PHOTO		
	Début	Fin							RG	RD	RG	RD	Type	%	Longeur (m)		SBU/Arglle	Sable	Gravier	Cailloux	Galet	Bloc	Roc	Matière organique	Nbre	Prof (m)	m <sup>2</sup>	Sp.	Nbre	m <sup>2</sup>				Présence	
	Elevation (m): 5.0																																		
Épinette 1	0.00	0.02	SE	20	15.0	300	25	mod-rap	s	s	h	h		0	d	0	150	120	30	0	0	0	0	0	0	0	0	0.00	0	Sasa	1	30	n	n/p	
Épinette 2	0.02	0.08	CH	55	10.0	550	120	modéré	s	s	h	h		0	d	0	165	385	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0						Présence de rubannier	
Épinette 3	0.08	0.10	SE	20	12.0	240	30	mod-rap	s	s	a	a		0	pd	0	0	96	144	0	0	0	0	0	0	0	0.00	0							
Épinette 4	0.10	0.13	CH	30	10.0	300	50	modéré	s	s	a/A.	a	Fosses	25	8	pd	0	60	120	120	0	0	0	0	0	1	1.25	40							
Épinette 5	0.13	0.19	SE	65	12.0	780	25	mod-rap	s	s	A.	A.		0	pd	0	0	156	624	0	0	0	0	0	0	0			Sasa	1	96	n	n/p	Bon potentiel de fayères	
Épinette 6	0.19	0.22	CH	30	14.0	420	75	modéré	i	s	h	a	Herbier	50	15	d	126	168	42	84	0	0	0	0	0	0.00	0								Présence de rubannier
Épinette 7	0.22	0.26	BA	40	25.0	1,000	150	mod-lent	s	s	a	a	Fosses	100	40	pd	300	300	200	200	0	0	0	0	1	2.00	1,000								
Épinette 8	0.26	0.37	SE	105	12.0	1,260	25	mod-rap	s	s	a	a	Fosses	5	5	pd	0	0	630	504	126	0	0	0	1	1.25	20	Sasa	1	15	n	n/p	Fraysère de qualité moyenne		
Épinette 9	0.37	0.40	CH	30	10.0	300	75	modéré	s	s	a	a	Fosses	82	25	d	150	0	75	75	0	0	0	0	1	1.50	250	Sasa	2	115	n	n/p	Bon potentiel de fayères		
Épinette 10	0.40	0.41	RA	10	10.0	100	50	rapide	s	i	a	a	Fosses	80	8	pd	0	0	10	20	60	10	0	0	2	1.00	23								
Épinette 11	0.41	0.44	CA	35	10.0	350	50	rapide	s	i	A.	A.	Blocs/fosses	70	25	pd	0	0	18	18	70	245	0	0	5	0.75	15								
Épinette 12	0.44	0.45	CT	12	10.0	120	100	très rapide	s	s	A.	A.		0	pd	0	0	0	0	0	0	0	120	0											Chute infranchissable
TOTAL Rivière d'Épinettes				452	12.2	5,720	54.2						52	12.5	25%	576	843	1,852	1,819	256	255	120	0	11	0.86	1,348		5	256						
%																10.1%	14.7%	32.4%	31.5%	4.5%	4.5%	2.1%	0.0%			23.57%		4.48%							

Moyenne par faciès d'écoulement	Longueur	Superficie	Stabilité des berges		Végétation riveraine			Abris	Taille subst. Seuil	%																					
			RG	RD	RG	RD	Moyenne			SE	RA	BA	CH	CA	CT																
Rivière d'Épinettes	210	2,580	45.10%	e	0.0%	0.0%	0.0%	arbres	0.0%	100	0.06	5.83	25.23	7.33	0.00	0.00	0.00	38	576	843	1,852	1,819	256	255	120	0	11	1,348	5	256	
Seuil	10	100	1.75%	A	24.8%	24.8%	24.8%	arbres, bloc	0.0%	1.01	1	15	50	150	500	1,000	0		10.1%	14.7%	32.4%	31.5%	4.5%	4.5%	2.1%	0.0%					
Rapide	40	1,000	17.48%	a/A.	6.6%	0.0%	3.3%	arbres, fosses	0.0%	0.00%	5.81%	38.84%	50.47%	4.88%	0.00%	0.00%	0.00%		16.07%	14.74%	32.37%	31.79%	4.48%	4.46%	2.10%	0.00%					
Bassin	145	1,570	27.45%	h	23.2%	16.6%	19.9%	arbre, pont	0.0%	0	150	1,002	1,302	126	0	0	1														
Chenal	35	350	6.12%	h/a	0.0%	0.0%	0.0%	fosses	18.9%	0	0	10	20	60	10	0	2														
Cascade	12	120	2.10%	h/A	0.0%	0.0%	0.0%	pont	0.0%	100	300	200	200	0	0	1															
Chute	12	120	2.10%	a	45.4%	58.6%	52.0%	blocs	0.0%	0	0	0	0	0	0	5															
Sous-total	452	5,720	100%		1.00	1.00	1.00		12.5	576	843	1,852	1,819	256	255	120	0	11	1,348	5	256										
%									25%	10.07%	14.74%	32.37%	31.79%	4.48%	4.46%	2.10%	0.00%		23.57%		4.48%										

LÉGENDE DES SYMBOLES UTILISÉS SUR LES FICHES DESCRIPTIVES

- Description de l'habitat aquatique**  
 Faciès d'écoulement  
 Se: Seuil  
 Ra: Rapide  
 Ba: Bassin  
 Ch: Chenal  
 Ca: Cascades  
 Ct: Chute
- Granulométrie du substrat**  
 B: Bloc  
 G: Galet  
 C: Cailloux  
 V: Gravier  
 S: Sable  
 L: Limon  
 M: Matière org.  
 R: Roche mère
- Fraysères (sp.)**  
 Safo: Salvelinus fontinalis  
 Sasa: Salmo salar
- Profil**  
 n/r: Non-réalisable  
 n/p: Non-pertinent
- Description des rives**  
 Stabilité (S)  
 S: Stable  
 PS: Partiellement stable  
 I: Instable
- Dominance végétale sur les rives**  
 A: Arbres  
 a: Arbustes  
 H: Herbacées  
 d: Dénudé (roc ou érosion)
- Couverture (ombrage sur la rives)**  
 O: Ombragé  
 pd: Partiellement dégagé  
 d: Dégagé





ANNEXE B

---

**RÉSULTATS ET DÉTAILS DES PÊCHES**

- **Tableau 8.** Résultats des pêches sur la rivière d'Épinettes
- **Tableau 9.** Résultat des pêches sur la rivière Sheldrake (aval)
- **Tableau 10.** Résultat des pêches sur la rivière Sheldrake (amont)
- **Tableau 11.** Résultats des pêches au lac Banane
- **Tableau 12.** Résultats des pêches dans le secteur des chutes du Sault
- **Tableau 13.** Détails des pêches pour la rivière Sheldrake
- **Tableau 14.** Détails des pêches au lac Banane



TABLEAU 8. RÉSULTATS DES PÊCHES SUR LA RIVIÈRE D'ÉPINETTES

Date	Station no.	Coordonnées UTM zone 20	Engins	Durée de pêche				Espèces (nom latin)	Nombre	Poids total (g)	Remarques (parasitisme, maladies, etc.)
				Du Jour	Du Heure	Au Jour	Au Heure				
Août 03	E1	364250E 5575160N	Pêche électrique, Coffelt	15	10h30	15	10h45	<i>Salvelinus fontinalis</i>	1	-	Alevins
								<i>Anguilla rostrata</i>	3	-	Civelles
Août 03	E2	364260E 5575240N	Pêche électrique, Coffelt	15	11h00	15	11h15	<i>Salvelinus fontinalis</i>	4	-	Alevins
								<i>Anguilla rostrata</i>	1	-	Civelles
								<i>Gasterosteus aculeatus</i>	2	-	
Août 03	1		Seine de rivage 15 m	15	11h20	15	11h30	<i>Salvelinus fontinalis</i>	4	-	Tacon
								<i>Gasterosteus aculeatus</i>	2	-	
	2		Seine de rivage 15 m	15	11h35	15	11h45	<i>Gasterosteus aculeatus</i>	9	-	
	3		Seine de rivage 15 m	15	12h05	15	12h15	<i>Salvelinus fontinalis</i>	2	-	Tacon
								<i>Gasterosteus aculeatus</i>	5	-	
Total									33		



TABLEAU 9. RÉSULTATS DES PÊCHES SUR LA RIVIÈRE SHELDRAKE (AVAL)

Date	Station no.	Coordonnées UTM zone 20	Engins	Durée de pêche				Espèces (nom latin)	Nombre	Poids total (g)	Remarques (parasitisme, maladies, etc.)
				Du		Au					
				Jour	Heure	Jour	Heure				
3 août 03	A1	363970E 5575080N	Pêche sportive (2 pêcheurs)	03	17h00	03	17h15	<i>Savelinus fontinalis</i>	3		Pêche à la ligne, relâché
								<i>Salmo salar</i>	1		Pêche à la ligne, relâché
3 août 03	A2	363910E 5575120N	Pêche sportive (2 pêcheurs)	03	17h15	03	18h00	<i>Savelinus fontinalis</i>	13		Pêche à la ligne, relâché
15 août 03	A3	363860E 5575240N	Pêche sportive (2 pêcheurs)	15	11h15	15	11h30		0		
<b>Total</b>									<b>17</b>		

TABLEAU 10. RÉSULTATS DES PÊCHES SUR LA RIVIÈRE SHELDRAKE (AMONT)

Date	Station no.	Coordonnées UTM zone 20	Engins Grandeur de mailles (prof. début, prof. fin)	Durée de pêche				Espèces (nom latin)	Nombre	Poids total (g)	Remarques (parasitisme, maladies, etc.)
				Du		Au					
				Jour	Heure	Jour	Heure				
10 août 03	F1	360300E 5576380N	Expé. Truite 1m à 4m	10	14h10	11	16h45	<i>Savelinus fontinalis</i>	66	2,945	
								<i>Prosopium cylindaceum</i>	1	216	
11 août 03	F2	363530E 5575920N	Expé. Truite 1m à 2m	11	9h55	12	11h34	<i>Savelinus fontinalis</i>	11	302	
								<i>Gasterosteus aculeatus</i>	1	6	Parasité
11 août 03	F3	360220E 5575700N	Expé. Truite 1m à 2m	11	19h25	12	18h50	<i>Savelinus fontinalis</i>	1	48	
11 août 03	B1	360290E 5575640N	Bourrole	11	16h30	13	16h45	-	-	-	
	B2	360340E 5575790N	Bourrole	11	16h45	13	16h50	-	-	-	
	B3	360350E 5575910N	Bourrole	11	18h30	13	16h30	-	-	-	
12 août 03	B4	360320E 5575290N	Bourrole	12	8h30	13	13h30	<i>Gasterosteus aculeatus</i>	3	5	Parasité
	B5	362970E 5575840N	Bourrole	12	9h30	13	10h30	-	-	-	
	B6	362970E 5575840N	Bourrole	12	9h35	13	10h32	<i>Gasterosteus aculeatus</i>	1	1	Parasité
	B7	363520E 5575960N	Bourrole	12	10h05	13	12h35	<i>Gasterosteus aculeatus</i>	2	6	Parasité
10 août 03	P1	360190E 5576350N	Palangre 15m (25 hameçons) (prof. début 1,5m, fin 3m)	10	14h40	11	17h20	<i>Salvelinus fontinalis</i>	6	381	Relâché 1
11 août 03	P2	363400E 5575910N	Palangre 15m (25 hameçons) (prof. début 1,5m, fin 4m)	11	10h40	12	11h10	<i>Salvelinus fontinalis</i>	6	292	
12 août 03	P3	362380E 5575940N	Palangre 15m (25 hameçons) (prof. début 4m, fin 3m)	12	13h00	13	12h45	<i>Salvelinus fontinalis</i>	4	294	
10 août 03	*		Pêche sportive	10	19h30	10	20h00	<i>Salmo salar (Ouananiche)</i>	1	55	Pêche à la mouche
12 août 03	*		Pêche sportive	12	19h30	12	20h00	<i>Salvelinus fontinalis</i>	1	78	Pêche à la ligne



TABLEAU 10. RÉSULTATS DES PÊCHES SUR LA RIVIÈRE SHELDRAKE (AMONT)

Date	Station no.	Coordonnées UTM zone 20	Engins Grandeur de mailles (prof. début, prof. fin)	Durée de pêche				Espèces (nom latin)	Nombre	Poids total (g)	Remarques (parasitisme, maladies, etc.)
				Du		Au					
				Jour	Heure	Jour	Heure				
14 août 03	T1	361950E 5575440N	Filet trappe appâté	12	15h45	14	12h10	<i>Salvelinus fontinalis</i>	5		Relâché
								<i>Gasterosteus aculeatus</i>	6		Relâché
<b>Total</b>									<b>115</b>		



TABLEAU 11. RÉSULTATS DES PÊCHES AU LAC BANANE

Date	Station no.	Coordonnées UTM zone 20	Engins Grandeur de mailles (prof. début, prof. fin)	Durée de pêche				Espèces (nom latin)	Nombre	Poids total (g)	Remarques (parasitisme, maladies, etc.)
				Du		Au					
				Jour	Heure	Jour	Heure				
Août 03	1		Expé. truite 0,5m-1,5m	08	13h14	09	15h02	<i>Savelinus fontinalis</i>	19	654	Plusieurs sangsues
<b>Total</b>									<b>19</b>		

**TABEAU 12. RÉSULTATS DES PÊCHES DANS LE SECTEUR DES CHUTES DU SAULT**

Date	Station no.	Coordonnées UTM zone 20	Engins	Durée de pêche				Espèces (nom latin)	Nombre	Poids total (g)	Remarques (parasitisme, maladies, etc.)
				Du		Au					
				Jour	Heure	Jour	Heure				
13 août 03	C1	364850E 5574380N	Pêche sportive (1 pêcheur)	13	10h25	13	11h16	<i>Savelinus fontinalis</i>	6		Pêche à la ligne, relâché
13 août 03	C2	363620E 5575740N	Pêche sportive (1 pêcheur)	13	11h16	13	11h35	<i>Savelinus fontinalis</i>	3		Pêche à la ligne, relâché
15 août 03	C3	363590E 5575610N	Pêche sportive (2 pêcheurs)	15	9h00	15	9h15		0		Trop de courant
15 août 03	C4	363640E 5575560N	Pêche sportive (2 pêcheurs)	15	9h15	15	9h30	<i>Savelinus fontinalis</i>	10		Pêche à la mouche, relâché
15 août 03	C5	363700E 5575530N	Pêche sportive (2 pêcheurs)	15	8h45	15	9h00	<i>Savelinus fontinalis</i>	7		Pêche à la mouche, relâché
15 août 03	C6	363770E 5575540N	Pêche sportive (2 pêcheurs)	15	8h30	15	8h45	<i>Savelinus fontinalis</i>	2		Pêche à la mouche, relâché
15 août 03	C7	363800E 5575470N	Pêche sportive (2 pêcheurs)	15	8h15	15	8h30	<i>Savelinus fontinalis</i>	4		Pêche à la mouche, relâché
<b>Total</b>									<b>32</b>		

Tableau 13. Détails des pêches pour la rivière Sheldrake

Station no.	No. engin	Hre.	Espèce	Numéro	Sexe	Mat. sexe	Poids (g)	Longueur Total	Prélèvements					Remarques (parasitisme, maladies, etc.)
									Foie	Chair	Filet	Otolithe	Écaille	
1	F1	26h35	<i>Prosopium cylindraceum</i>	1	M	2	216	286						
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	1	F	1	20	137				x		
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	2	F	3	55	187				x		
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	3	F	3	45	165				x		
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	4	M	1	49	183				x		
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	5	F	3	30	147				x		
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	6	F	3	35	156				x		
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	7	F	3	37	155				x		
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	8	M	1	60	196				x		
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	9	F	3	29	156				x		
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	10	F	3	133	243				x		
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	11	M	2	17	122				x		
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	12	F	3	54	185				x		
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	13	F	3	52	177				x		
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	14	ind	1	43	172				x		
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	15	F	2	52	180				x		
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	16	F	3	70	213				x		
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	17	M	1	36	158				x		
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	18	M	2	24	139				x		
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	19	F	3	43	167				x		
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	20	M	2	80	126				x		
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	21	F	3	47	168				x		
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	22	M	2	26	146						
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	23	M	1	23	146				x		
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	24	ind	1	15	122				x		
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	25	M	3	188	265				x		
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	26	F	3	102	221				x		
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	27	F	3	99	219				x		
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	28	ind	1	20	129				x		
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	29	F	1	61	192				x		
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	30	ind	1	26	148				x		
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	31	F	3	27	142						
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	32	ind	1	14	124						
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	33	F	2	17	122						
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	34	F	3	27	142						
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	35	F	3	57	186						
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	36	F	2	66	192						
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	37	F	3	71	210						
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	38	ind	1	14	131						
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	39	F	2	31	150						
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	40	ind	1	20	131						
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	41	F	3	43	172						
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	42	F	3	46	164						
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	43	F	3	42	170						
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	44	F	3	26	147						
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	45	F	3	25	137						
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	46	ind	1	24	136						
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	47	F	2	25	143						



Tableau 13. Suite

Station no.	No. engin	H.re.	Espèce	Numéro	Sexe	Mat. sexe	Poids (g)	Longueur Total	Prélèvements					Remarques (parasitisme, maladies, etc.)
									Foie	Chair	Filet	Otolithe	Écaille	
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	48	F	2	23	136						
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	49	F	2	38	156						
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	50	M	2	38	161						
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	51	M	2	34	155						
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	52	M	2	34	157						
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	53	F	3	30	143						
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	54	M	2	24	139						
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	55	M	1	23	151						
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	56	F	1	33	157						
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	57	F	3	27	144						
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	58	ind	1	30	147						
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	59	ind	1	20	126						
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	60	F	2	17	121						
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	61	M	2	31	167						
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	62	F	3	132	240						
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	63	M	2	29	146						
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	64	M	2	26	142						
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	65	M	1	16	124						
1	F1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	66	ind	1	17	124						
2	F2	25h40	<i>Salvelinus fontinalis</i>	1	F	3	31	141				x		
2	F2		<i>Salvelinus fontinalis</i>	2	M	2	21	136				x		
2	F2		<i>Salvelinus fontinalis</i>	3	F	3	28	145				x		
2	F2		<i>Salvelinus fontinalis</i>	4	ind	1	28	145				x		
2	F2		<i>Salvelinus fontinalis</i>	5	ind	1	33	166				x		
2	F2		<i>Salvelinus fontinalis</i>	6	M	3	27	148				x		
2	F2		<i>Salvelinus fontinalis</i>	7	M	2	56	186				x		
2	F2		<i>Salvelinus fontinalis</i>	8	M	2	14	115				x		
2	F2		<i>Salvelinus fontinalis</i>	9	M	2	24	133				x		
2	F2		<i>Salvelinus fontinalis</i>	10	F	3	26	142				x		
2	F2		<i>Salvelinus fontinalis</i>	11	M	1	14	121				x		
3	F3		<i>Salvelinus fontinalis</i>	1	F	3	48	169				x		
*	*	00h30	<i>Salmo salar</i>	1	M	2	55	185				x		Pêche à la mouche
*	*	00h30	<i>Salvelinus fontinalis</i>	1	M	3	78	218				x		Pêche à la ligne
P1	P1	26h40	<i>Salvelinus fontinalis</i>	1	ind	ind	ind	174						Relaché
P1	P1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	2	F	3	79	200						
P1	P1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	3	F	3	72	200						
P1	P1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	4	F	3	251	175						
P1	P1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	5	F	3	50	177						
P1	P1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	6	M	2	79	204						
P2	P2	24h30	<i>Salvelinus fontinalis</i>	1	F	2	63	190				x		
P2	P2		<i>Salvelinus fontinalis</i>	2	M	2	36	155				x		
P2	P2		<i>Salvelinus fontinalis</i>	3	F	3	49	179				x		
P2	P2		<i>Salvelinus fontinalis</i>	4	F	2	46	172				x		
P2	P2		<i>Salvelinus fontinalis</i>	5			65	180						
P2	P2		<i>Salvelinus fontinalis</i>	6			33	155						
P3	P3	23h45	<i>Salvelinus fontinalis</i>	1	M	3	96	224				x		
P3	P3		<i>Salvelinus fontinalis</i>	2	M	3	110	234				x		
P3	P3		<i>Salvelinus fontinalis</i>	3	F	3	35	155				x		
P3	P3		<i>Salvelinus fontinalis</i>	4	M	3	53	184				x		

Tableau 14. Détails des pêches au lac Banane

Station no.	No. engin	Hre.	Espèce	Numéro	Sexe	Mat. sexe	Poids (g)	Longueur Total	Prélèvements					Remarques (parasitisme, maladies, etc.)
									Foie	Chair	Filet	Otolithe	Écaille	
Banane	1	25h-48	<i>Salvelinus fontinalis</i>	1	Ind	I	14	115				x		
Banane	1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	2	F	3	82	180				x		
Banane	1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	3	M	2	24	136				x		Mangé par les sangsues
Banane	1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	4	F	ind	52	181				x		Oeufs atrasiques
Banane	1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	5	ind	ind	19	160				x		Mangé par les sangsues
Banane	1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	6	ind	ind	21	130				x		Mangé par les sangsues
Banane	1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	7	F	3	35	155				x		
Banane	1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	8	ind	I	29	146				x		Immature
Banane	1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	9	M	2	12	121				x		Mangé par les sangsues
Banane	1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	10	ind	ind	11	180						Mangé par les sangsues
Banane	1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	11	M	2	22	137				x		
Banane	1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	12	M	3	53	177				x		
Banane	1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	13	M	2	27	155				x		
Banane	1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	14	ind	ind	24	179				x		Mangé par les sangsues
Banane	1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	15	F	3	92	214				x		
Banane	1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	16	F	3+	95	206				x		
Banane	1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	17	ind	ind	26	141				x		Pourri
Banane	1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	18	M	2	30	160				x		
Banane	1		<i>Salvelinus fontinalis</i>	19	F	3	80	200				x		

ANNEXE C  
ESPÈCES FAUNIQUES

TABLEAU 15. ESPÈCES FAUNIQUES RECENSÉES PAR MILIEUX INVENTORIÉS

Nom français	Nom latin	Lieu *	Notes
<b>Oiseaux</b>			
Balibuzard pêcheur	<i>Pandion halietus</i>	Am	Volait près et surveillait le filet #1 au dernière chute
Bernaches du Canada	<i>Branta canadensis</i>	Ép, Bn, Am et Av	Peut utiliser le lac Banane pour nidification. Plusieurs signes de fréquentations sur les îles
Bruant à gorge blanche	<i>Zonotrichia albicollis</i>	Bn et Am	Femelle avec 1 juvénile sur une île (Amont)
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	Av	
Canard noir	<i>Anas rubripes</i>	Am	
Chevalier grivelé	<i>Actitis macularia</i>	Ép	
Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	Am	
Garrot à œil d'or	<i>Bucephala clangula</i>	Am	Femelle avec 3 juvéniles
Geai bleu	<i>Cyanocitta cristata</i>	Am	
Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	Partout	
Grand chevalier	<i>Tringa melanoleuca</i>	Am	Quelques individus viennent s'alimenter sur les berges des îles, se reproduisent probablement dans les tourbières adjacentes à la zone d'étude
Grand Corbeau	<i>Corvus corax</i>	Am	
Harle huppé	<i>Mergus serrator</i>	Am	Femelle avec 2 juvéniles sur la rivière tout au long de l'étude
Hirondelle bicolore	<i>Tachycineta bicolor</i>	Am	Plusieurs individus
Jaseur d'Amérique	<i>Bombycilla cedrorum</i>	Ép et Am	Groupe de plusieurs individus (25 à 30)
Martin-pêcheur d'Amérique	<i>Ceryle alcyon</i>	Am	Groupe de trois individus pêchant au dernière chute
Mésange à tête noire	<i>Poecile atricapillus</i>	Partout	
Moucheurle à côtés olive	<i>Contopus borealis</i>	Am	
Moucheurle des aulnes	<i>Empidonax alnorum</i>	Am	
Paruline des ruisseaux	<i>Seiurus noveboracensis</i>	Am	

Plongeon huart	<i>Gavia immer</i>	Am	
Pygargue à tête blanche <sup>1</sup>	<i>Haliaeetus leucocephalus</i>	Ép	2 juvéniles sur la falaise au Nord. Nidification potentielle sur place
Sittelle à poitrine rousse	<i>Sitta canadensis</i>	Ép et Am	
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Am	
Viréo de Philadelphie	<i>Vireo philadelphicus</i>	Am	
<b>Mammifères</b>			
Castor	<i>Castor canadensis</i>	Am	Vestige de barrages et quelques cabanes
Écureuil roux	<i>Tamiasciurus hudsonicus</i>	Ép	
Loutre de rivière	<i>Lontra canadensis</i>	Ép et Ba	
Martre d'Amérique	<i>Martes americana</i>	Ch	Dans la forêt adjacente
Orignal	<i>Alces alces</i>	Partout	Plusieurs, bel habitat
Ours noir	<i>Ursus americanus</i>	Partout	
Rat musqué	<i>Ondatra zibethicus</i>	Ép	
Vison d'Amérique	<i>Mustela vison</i>	Partout	
<b>Amphibiens</b>			
Crapaud d'Amérique	<i>Bufo americanus</i>	Partout	Présent en assez grand nombre
Grenouille du nord	<i>Rana septentrionalis</i>	Am	
Rainette crucifère	<i>Pseudacris crucifer</i>	Am	

\* Ch = Chutes du Sault, Ép = rivière d'Épinettes, Bn = Lac Banane, Am = Amont Sheldrake, Av = Aval Sheldrake

<sup>1</sup> Espèce vulnérable au Québec



Données physico-chimiques recueillies sur la rivière Sheldrake, 12 août 2003

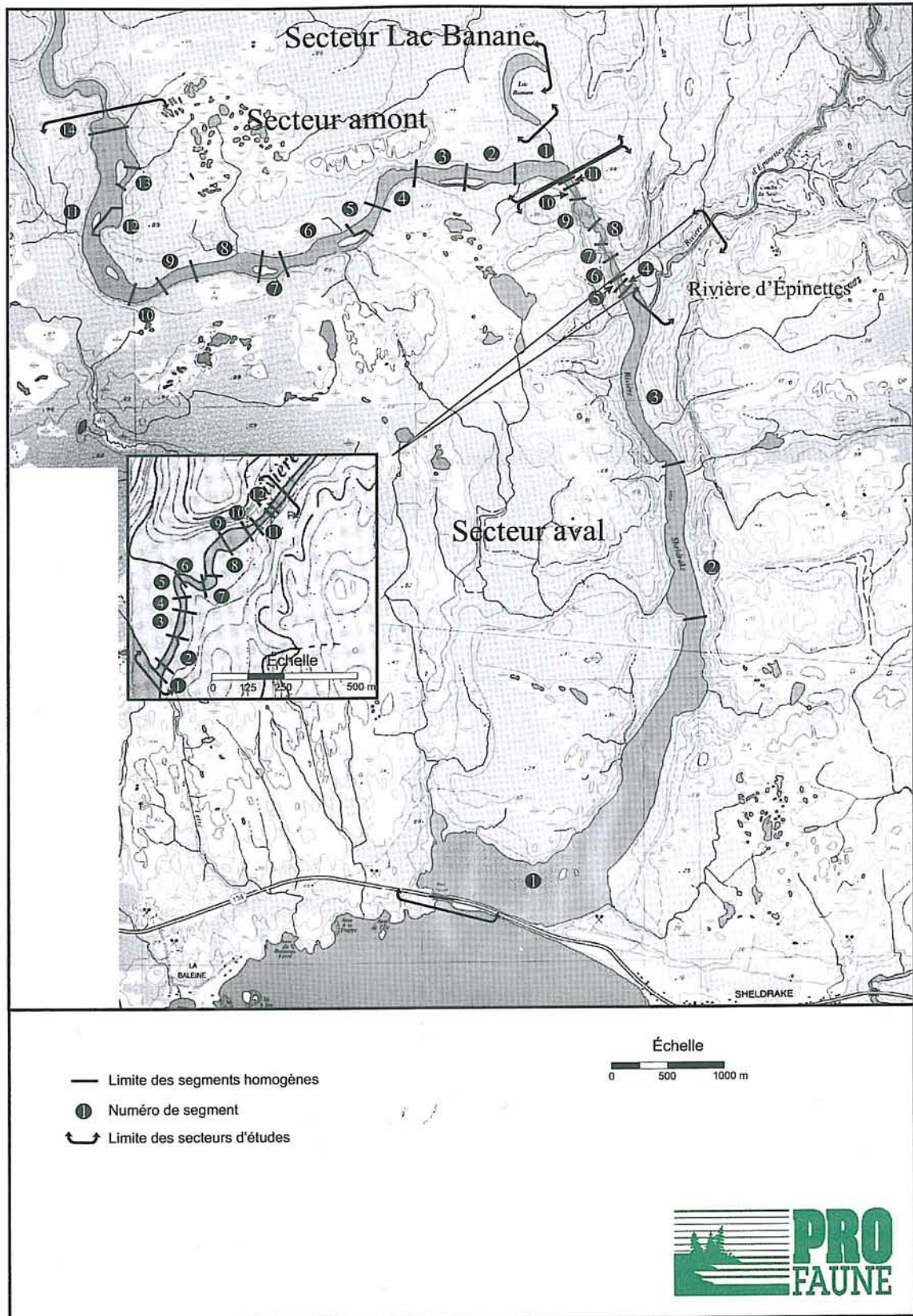
Localisation	Station	pH	Oxygène dissous (ppm) à 2 m	Température eau (°C)	Conductivité ( $\mu$ S/cm)
Rivière Sheldrake	1	7.6	9.4	19.0	19.3
Rivière Sheldrake	2	7.7	10.2	18.0	22.3
Rivière Sheldrake	3	7.4	10.5	17.0	17.6
<i>Moyenne</i>		7.6	10.0	18.0	19.73

Appareils utilisés pour la mesure des paramètres physico-chimiques de l'eau

Paramètres	Appareil	Marque	Modèle	Précision
Temp. de l'eau	Oxymètre	YSI	51 B	1 °C
Oxygène dissous	Oxymètre	YSI	51 B	1,0 mg/l
pH	pH mètre	Oaklon	pHtestr 2	0,1 Unités
Conductivité	Conductivimètre	Hanna	HI8733	0,1 $\mu$ S/cm

- **Figure 1.** Localisation des segments homogènes de la rivière Sheldrake et d'Épinettes dans le secteur de la chute du Sault
  
- **Figure 2.** Inventaire ichtyologique dans le secteur de la chute du Sault de la rivière Sheldrake

**Figure 1.** Localisation des segments homogènes de la rivière Sheldrake et d'Épinettes dans le secteur de la chute du Sault  
Août 2003





**Figure 2.** Inventaire ichthyologique dans le secteur de la chute du Sault de la rivière Sheldrake.  
Août 2003

